

Réf: Dossier 293689

Avis de constitution

SOCIETE « KEYDO ASSURANCES »

Siège Abidjan ,cocody angré, cité djibi 2A ,villa 147,
lot 842,parcelle 377. Non loin du terminus 81 82,après la
banque sib, Lot 842, llot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEYDO ASSURANCES »

Objet : COURTAGE EN ASSURANCES

LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS
D'ASSURANCES

LA PRESTATION DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan ,cocody angré, cité djibi 2A ,villa 147,lot 842,parcelle 377. Non loin du terminus 81 82, après la banque sib, Lot 842, llot 00

Dirigeant(s) M ZOUINGNAN MAYEUL KEVIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02243 du 18/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13069/GTCA/RC/2024 du 18/03/2024

